

ALERTE DE LA GARDE NON POURVUE DONNÉE PAR LE RESPONSABLE DU PLANNING OU L'INTERNE DE GARDE DIRECTEMENT

Appel à volontaire pour reprendre la garde non pourvue

Un interne se positionne-t-il sur la garde ?

OUI

NON

Tirage au sort réalisé par la DAM

Appel à l'interne pour lui notifier le tirage au sort

Il répond ?

OUI

NON

L'interne répond mais il est en vacances (non renseigné dans CHRONOS) ou indisponible pour motif impérieux (à définir par la DAM)

L'interne sera remobilisé sur une prochaine garde

L'interne répond.

L'interne ne répond pas et ne rappelle pas dans l'heure

Information donnée au responsable du planning ainsi qu'à la directrice des ressources humaines.

L'interne n'ayant pas de justificatif valable encoure une sanction disciplinaire.

Garde pourvue et communiquée